J.A. MARTIGNY, mercredi 25 février 1959 — N° 24

99e année

ABONNEMENTS
Suisse . . . . . Fr. 16,50
Av. Bulletin off. . Fr. 24,50
Etranger. . . . . Fr. 24,50
Av. Bulletin off. . Fr. 31,50
Chèques post. II c 58
Joindre 20 ct. pour changement d'adresse

Rédaction et Administration :
Martigny, tél. (026) 6 10 31

Le Confédéré

Organe du
PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN
paraissant les lundi, mercredi, vendredi

PUBLICITÉ
ANNONCES : 13 ct. le mm. ou son espace
RÉCLAMES : 26 ct.
Avis mortuaires : 30 ct.
Régie des annonces : Publicitas Sion et succursales

NOUVELLES du jour

Menace de guerre

● *Pendant que le premier ministre britannique M. MacMillan se trouvait en visite à l'institut de recherches atomiques de Doubna, à 50 km. de Moscou, M. Kroutchev prononçait un discours incendiaire au Kremlin devant les électeurs de l'arrondissement de Kalinine. M. « K » commença par accuser les occidentaux de rechercher des mesures dilatoires pour éviter la solution du problème de Berlin. Il repoussa l'idée d'une conférence à quatre mais admit qu'une réunion au sommet pouvait être envisagée. M. Kroutchev, éludant le problème de la réunification de l'Allemagne, tint pour acquis qu'il existait deux pays et que chacun d'eux avait le droit de se comporter librement. C'est à ce moment qu'il a déclaré : « Si les occidentaux touchent à l'Allemagne de l'Est, c'est la guerre ». Ce violent discours réduit à néant l'espoir d'une conciliation entre l'Est et l'Ouest au sujet de Berlin et de la réunification de l'Allemagne. Il révèle que l'URSS ne veut rien céder des avantages acquis en Allemagne mais qu'elle exige, en plus, que les Occidentaux abandonnent les leurs, notamment en évacuant Berlin. Or, on sait que la déclaration commune des alliés occidenteux est formelle à ce sujet : Berlin-Ouest ne sera jamais abandonné.*

De la querelle aux actes de sabotage

● *La querelle entre l'Autriche et l'Italie au sujet du Tyrol du Sud se poursuit. Les journaux des deux camps échangent des propos aigres-doux alors que les hommes politiques multiplient leurs déclarations. Dans le public, les esprits s'échauffent et ce climat amène des actes de violence. C'est ainsi qu'un train autrichien a explosé sur une mine, dans la vallée de Pusteria, sans grands dégâts heureusement. Le plus drôle est que la mine était destinée à un train italien, mais que le premier à passer sur l'endroit miné fut le convoi autrichien !*

Fin de la grève en Belgique

● *Le comité national de la Fédération générale du travail de Belgique a approuvé les accords signés lundi soir sur le problème charbonnier par ses délégués et le patronat. Il invite ses adhérents à obéir au xmots d'ordre de la Centrale des mineurs qui a déclenché la grève.*

M. Segni au Parlement

● *Le nouveau Cabinet italien a accepté, lundi, à l'unanimité, le programme gouvernemental que le président du Conseil, M. Segni, présente au Parlement, en demandant le vote de confiance. Les partis de droite ont fait entendre qu'ils soutiendraient le gouvernement, si bien que le Cabinet démocrate-chrétien devrait obtenir une large majorité.*

Notre article du mercredi

Un peu de logique s.v.p.

Par M. Paul-André Bénet
député, Granges

Lorsque en mai 1906, un ultime coup de mine, vainqueur du formidable obstacle que constituait alors le massif du Simplon, renversait la dernière paroi séparant encore le Valais de l'Italie, une ère nouvelle s'ouvrait pour notre pays.

Redouté des voyageurs, enfermé dans ses montagnes inaccessibles, isolé pendant les trois quarts de l'année il voyait fuir l'étranger, peu soucieux, à part quelques aventuriers, de renouveler la performance napoléonienne.

L'ouverture du Simplon le plaçait tout à coup au centre d'une artère internationale qui prenait de suite un énorme développement et, aujourd'hui, relie les côtes de la Manche aux rives du Bosphore.

Le temps des diligences, des relais, des « soustes » était révolu, pour ne subsister que dans les souvenirs attendris de nos grand-mères. Au grand dam, il est vrai, de quelques familles privilégiées, qui se voyaient privées de certains fructueux monopoles.

Cette révolution devait se poursuivre par la construction de la ligne du Lötschberg et de sept autres chemins de fer de montagne. Ces dernières années ,on a vu ce réseau complété par les nombreux téléfériques qui, avec une légèreté tout aérienne, relient la plaine aux villages montagnards les plus reculés et tissent leur toile jusque sur les sommets jadis si redoutés.

Il est indéniable que l'essor prodigieux des chemins de fer a été, pour notre pays aussi, un facteur essentiel du développement économique. Aujourd'hui encore malgré les transports routiers, ils restent le pivot de cette économie. Les transports massifs de matières premières ou de produits finis de l'industrie, comme aussi des produits agricoles, des masses populaires, sportives, touristiques ou d'autres catégories, sont impensables sans les chemins de fer.

Construction et entretien de coûteux travaux d'art de tous genres, avalanches, chutes de pierres, glissements de terrain, enneigement, tel est le lot journalier de nos chemins de fer de montagne. Malgré ces obstacles, une modernisation poussée a permis d'offrir au touriste et à l'habitant confort, rapidité et sécurité. Il ne faut pas s'étonner si, dans ces conditions, leurs tarifs sont relativement élevés. Et nous saluons, comme venant à son heure, la mesure prise récemment par la Confédération, qui permettra aux montagnards de voyager à des prix à peu près normaux. Déplorons cependant la restriction excluant les lignes de moins de 20 km. Nous ne saisissons pas quels motifs ont bien pu dicter cette discrimination.

Nous ne nous attarderons pas sur les progrès des CFF, qui ont souvent fait œuvre de pionniers dans leur domaine. Il suffit de voir fonctionner les trains du Simplon, à 125 km. à l'heure, nuit et jour, par tous les temps, conduisant un matériel luxueux, dans une sécurité quasi absolue obtenue par des installations modernes. Le Trans-Europ-Express (c'est la flèche double Diesel que nous voyons passer deux fois par jour) met Genève à 4 heures de Milan.

Il est indiscutable que nos chemins de fer constituent un appareil de transports de tout premier ordre pour le développement touristique de notre pays. Aussi bien les «fédéraux» que les «privés» ont œuvré et œuvrent sans cesse pour rester en tête du progrès et offrir à leur clientèle le maximum de ce qui peut être fait dans ce domaine si particulier. Encore faudrait-il consentir à leur donner les moyens de soutenir cette lutte quotidienne. Les entreprises ferroviaires, pas plus qu'aucune autre, ne peuvent faire face à l'augmentation du coût de la vie, qu'au moyen de recettes correspondantes. Actuellement, l'indice des prix de transports est à 124 pour les marchandises et à 127 pour les voyageurs, alors qu'il ascende à 179 pour les biens de consommation, à 224 pour les prix de gros, et même 250 pour les matières premières. En face de ces chiffres, on ne peut qu'accepter de bonne grâce la modeste augmentation des taxes-voyageurs prévue pour le 1er septembre prochain. Avec 35 millions environ, elle constitue une charge bien minime pour la collectivité, en regard des astronomiques dépenses présentes et futures occasionnées par le trafic routier aux caisses publiques, et particulièrement à la nôtre.

La ligne du Simplon est restée ce qu'elle a toujours été, une grande ligne internationale. Elle est parcourue journellement par quelque 70 à 80 trains, chiffre qui atteint la centaine dans les périodes de pointe, particulièrement pendant les vacances estivales. Le tunnel voit passer 150 000 wagons chargés par an. En six mois, 15 000 voitures automobiles ont été transportées à travers le Simplon.

Elle bénéficie d'un trafic de transit tel que, souvent, le service des trains locaux en fait les frais. Cela ne va pas sans justes récriminations, auxquelles l'établissement de la double voie au-delà de Sion pourrait mettre un terme.

Cette mesure s'imposera certainement un jour, quoique actuellement il y ait encore d'autres lignes à simple voie qui sont encore plus surchargées que celle du Valais. Il va de soi que ces lignes sont en tête, dans l'ordre d'exécution de cette transformation.

Dans la période qui a précédé l'électrification du « Tonkin » les Montheysans ont appris à apprécier les bienfaits de cette vertu !

Prenons patience.

Les entretiens anglo-soviétiques à Moscou

Lundi ont commencé au Kremlin les entretiens officiels entre les Premiers ministres de Grande-Bretagne et de l'Union soviétique. Notre photo montre à gauche la délégation soviétique avec, depuis l'avant, M. Khrouchtchev, M. Mikoyan, vice-premier ministre, le ministre des affaires étrangères Gromyko et l'ambassadeur Malik. A droite la délégation britannique avec, depuis l'avant en arrière, M. Macmillan, M. Selwyn Lloyd, ministre des affaires étrangères, et l'ambassadeur anglais, Sir Patrick Reilly.

CONFÉDÉRATION

Un bébé blessé par un rat

● Dans un appartement de la vieille ville d'Aarau, un rat a attaqué un bébé dans son petit lit et l'a mordu à la lèvre supérieure et derrière l'oreille. Alertée par la petite sœur du bébé, âgée de deux ans, la mère se précipita dans la chambre et eut beaucoup de peine à chasser l'animal. Peu avant, elle avait donné du lait au bébé et c'est probablement la raison pour laquelle le rat s'attaqua à la bouche de l'enfant.

Les farces imbéciles

● Lors d'un bal masqué donné à Bâle, le lundi de Carnaval, la perruque d'une danseuse masquée et costumée avait pris feu, occasionnant à la jeune fille des blessures si graves qu'il en restera des traces. Grâce à l'aide de la population, l'auteur de cette « farce » stupide a été identifié. Il s'agit d'un individu qui avait allumé une cigarette derrière la danseuse masquée et avait eu « l'idée » de mettre le feu aux longs cheveux de la perruque. Il passera en tribunal. Le procureur de l'Etat a accordé une récompense à la personne qui a permis l'arrestation.

Un lynx qui ne serait pas valaisan...

En a-t-on fait des gorges chaudes lorsque le Valais chassait le lynx dévoreur de moutons ! Si, en définitive, ce lynx n'était qu'un loup, bêtement abattu par un braconnier, en sera-t-il de même dans les Grisons ? En effet, on dit qu'un lynx près du Parc national, dans la région de Scuol et de Lavin, se serait attaqué à des chevreuils pourtant en bonne santé : plusieurs de ces derniers ont été retrouvés déchirés et décapités. Les chasseurs de Basse-Engadine envisagent des battues au clair de lune, aussitôt que la neige permettra de conserver les traces. Cependant, pour un journal de Zurich, la mort des chevreuils serait plutôt le fait de chats sauvages, autre animal devenu rarissime.

Une pharmacie attaquée

● Un inconnu a pénétré dans une pharmacie, à Berne. Seule, la femme du pharmacien se trouvait derrière le comptoir. L'inconnu tira un révolver de sa poche de veston et dit en français : « Où est la caisse ? ». La femme la montra et l'inconnu s'y rendit. Mais la pharmacienne put se saisir d'une arme laissée à disposition pour le service de nuit et mettre en fuite l'agresseur que la police recherche.

Vous m'en direz tant !

Posez-moi des questions! avait dit le conférencier, une fois son exposé terminé.

Le président ouvrit les feux, selon sa belle expression, pour encourager les timorés qui ravalaient leur salive, à lever la main à leur tour.

Tout le monde, à présent, voulait prendre la parole.

Les questions avaient surtout ceci d'intéressant qu'elles permettaient de découvrir le degré mental de ceux qui les posaient et aussi de percer à jour leurs préoccupations secrètes.

Il y avait celui qui n'ayant strictement rien compris à l'exposé demandait des renseignements qu'on venait précisément de lui donner, pendant plus d'une heure, et il y avait cet autre auquel on ne la fait pas et qui posait une colle insidieuse.

Je m'avisai bientôt que ces discoureurs, pour la plupart, cherchaient moins à s'informer qu'à se mettre en valeur.

Tel ou tel individu, certes, passionné par le sujet, souhaitait de nombreux détails et se montrait humble et réservé dans ses interrogations, mais plusieurs, en revanche, essayaient de plastronner pour la galerie et nous révélaient leurs péchés mignons :

La vanité, l'intolérance ou le pédantisme.

Celui-ci jouait au plus fin avec le conférencier, tandis que celui-là prenait le parole afin de mieux épater une petite amie.

Le conférencier, lui, prenait des notes.

Il inscrivait probablement les questions, mais à sa place, il me semble qu'au lieu de me livrer à ce travail, j'aurais essayé plutôt, pour mon amusement personnel, de définir le trait dominant de leur caractère, ou même d'imaginer leur vie intime.

C'est d'ailleurs à ça que je passais mon temps, dans mon coin.

La façon de poser les questions — timide impérative, adroite, embarrassée — est singulièrement révélatrice et celui qui s'y hasarde, au milieu de nombreux auditeurs, trahit souvent mieux que ses opinions, ses affinités et son humeur.

Il n'y a qu'à remplacer, en imagination, le conférencier par le patron, la femme ou l'ami de l'interlocuteur pour avoir un aperçu de la vie familiale de celui-ci et pour déceler, à ses réactions, son attitude habituelle.

Même quand on parle pour ne rien dire, on en révèle des choses !

— La parole est à notre conférencier ! lança le président.

L'homme aussitôt se leva, souriant et, réunissant en faisceau toutes les questions qu'on lui avait posées, il les noya dans un discours brillant, sans répondre à aucune, car il était dans son tempérament de n'écouter personne en dehors de lui-même.

Le sujet qu'il avait traité lui servait de prétexte à se montrer original et piquant, et chacun parut enchanté de sa réplique, alors qu'elle aurait dû mécontenter tout le monde.

Mais quoi, on avait péroré pour le plaisir !

A. M.

CHRONIQUE SPORTIVE

Vendredi soir à Sion — HOCKEY SUR GLACE

Les Swiss Canadians contre Martigny renforcé

Ce sensationnel match, prévu tout d'abord à la patinoire de Martigny, se déroulera finalement à Sion le vendredi 27 février, à 20 h. 30, tout en étant organisé par le HC Martigny. C'est un véritable privilège qui échoit aux sportifs valaisans d'assister à une telle rencontre car celle-ci, qui mettra aux prises les meilleurs Canadiens évoluant en Suisse, constitue ce que l'on peut voir de mieux à l'heure actuelle dans notre pays en hockey sur glace.

Afin d'équilibrer cette rencontre, Martigny s'est renforcé de cinq autres Canadiens de grande classe : Beach — que tout le monde reverra avec plaisir —, MacDonald de Viège, Denny de Sierre, Dasky de Montana et Winder de UGS. Avec Connors auprès de ce quintette de vedettes, c'est une véritable équipe de Canadiens du Valais qui ripostera aux assauts des Swiss Canadians qui comptent dans leurs rangs les Martini, Robertson, Kwong et autres Hamilton qui sont la garantie d'un vrai festival de hockey. Voici d'ailleurs la formation exacte de cette équipe : Stempfel (Lausanne), Dulac (Grindelwald) ; Fife (Bienne) ; Hardy (Saint-Moritz) ; Kwong (Ambri-Piota) ; Robertson (Davos) ; Denisson (Lausanne) ; Hamilton (Berne) ; Martini (Young-Sprinters) et Zukiwsky (Bâle).

Sportifs valaisans, ne manquez pas cette ultime occasion de voir évoluer ces exceptionnels hockeyeurs, après la décision de la LSHG.

La location des places peut se faire à l'Hôtel Suisse et chez Bagutti Sports à Martigny et au magasin Tronchet, tabacs, à Sion.

Chaux-de-Fonds - St-Moritz 5-4

Ce match d'appui disputé hier soir à Bienne devant une foule record a permis de désigner le champion suisse de Ligue nationale B. La rencontre fut très serrée et il a fallu avoir recours aux prolongations. Chaux-de-Fonds aura ainsi acquis l'honneur d'affronter Arosa pour le match de promotion-relégation.

SKI

La traditionnelle Coupe de Vercorin remporte un brillant succès

Victoire pour la 2e année consécutive de Perren Aloïs

(Information particulière)

La traditionnelle Coupe de Vercorin, organisée par l'aîné des Ski-Clubs locaux, a remporté dimanche dernier un brillant succès, tout à l'honneur du Président technique de ce club, M. Chevey Yvon, ancien élite de la F. S. S. qui, entouré de ses collaborateurs, a organisé à la perfection cette importante manifestaiton sportive. En effet, rien ne fut négligé pour qu'elle soit digne des précédentes, et même le ciel, voilé le matin, s'est éclairci rapidement, tant et si bien que le chronométreur de la maison Aeschlimann, de Sierre, a dû se munir de lunettes de soleil pour enregistrer les temps de la course de descente, dont le premier départ était fixé à 11 h. 15 au Planard pour le Seniors élite et juniors, et à 10 h. 45 pour les O. J. qui, eux, partaient depuis le Plan des Morts.

La participation

A tout seigneur tout honneur, et à ce titre nous devons en premier lieu relever la présence des champions Alois Perren et Taugwalder Stéphane de Zermatt, qui bien que devant se rendre aux championnats suisses à Engelberg, ont trouvé moyen de faire escale à Vercorin pour prendre part à cette compétition. D'autre part, le jeune Ski-Club de Savièse avait délégué 3 de ses coureurs qui ont noms Héritier Charly, Varone René et Varone Narcisse. Ils ont réussi des temps remarquables malgré que la piste ne leur était pas familière. La plus grande délégation était cependant l'apanage du Ski-Club La Brentaz de Vercorin, dont le meilleur éléments fut dimanche le Junior Siggen Arthur.

La descente

La Coupe de Vercorin étant adjugée au meilleur descendeur toutes catégories, aucun doute ne pouvait encore subsister lorsque le haut-parleur, assuré par la maison Jacquier de Sierre, annonçait le temps d'Aloïs Perren, de notre équipe valaisanne, qui venait de battre un nouveau record de la piste en 2'35" 2/5, devant son camarade de club Taugwalder Stéphane 2'47" 1/5 et les frères Marco et Arthur Siggen de La Brentaz Vercorin avec 2'58" 4/5, tandis qu'en 5me position nous trouvions le toujours jeune Melly Camille de Sion (Senior II) avec le temps de 3'13 (bravo au vétéran).

Le slalom

Celui-ci se disputait sur deux manches au lieu dit Lavio, à 14 h. 15, et nous confirmait, si cela avait encore été nécessaire, la classe certaine de Perren qui réussit le meilleur temps dans chaque manche. Par contre, la lutte s'annonçait serrée chez les juniors, entre Taugwalder et Arthur Siggen de La Brentaz Vercorin. Finalement c'est le jeune Siggen qui l'emporta grâce à une excellente deuxième manche.

O. J.

Nous nous en voudrions de ne pas relever les brillants résultats obtenus par les 13 jeunes concurrents de cette catégorie, qui a vu la victoire finale de Zufferey Alexandre chez les garçons devant les frères Théoduloz, tandis que chez les filles c'est la jeune Colette Siggen de La Brentaz Vercorin qui enleva la palme précédant sa camarade de club Devanthéry Hélène. A relever que la maison Rauch Sport à Sierre avait délégué 4 de ses descendants dans cette catégorie. Ceux-ci ne manqueront pas, avant longtemps, de faire parler d'eux.

Conclusion

Avant de terminer ce reportage et de donner les résultats, nous nous devons de relever l'excellent esprit sportif qui a animé cette journée. Elle a prouvé, une fois de plus, que le Ski-Club Vercorin collabore largement au développement de cette coquette station, que nous espérons voir continuer de prospérer.

SKIEURS ! Pour vos dimanches,

Les Flèches du Val des Dix

vous offrent des conditions spéciales. Car Sion-Collons altitude 1785 m. Libre parcours sur les 2 ski-lift de Thyon, possibilité de descente Les Crêtes de Thyon-Vex sur pistes jalonnées, différence de niveau 1250 m., longueur 5 km.

Tout pour Fr. 12,- Theytaz-Ski

RESULTATS
Descente

Toutes catégories : 1. Perren Aloïs, Zermatt, Sen. 2'35" 2/5 - 2. Taugwalder Stéphane, Zermatt, Jun. 2'47" 1/5 - 3. Siggen Marco, Jun. et Siggen Arthur, tous deux B. Vercorin, Jun. 2'58" 4/5 - 5. Melly Camille, Sion, Sen. - 6. Siggen René, B. Vervorin, Jun. - 7. Caloz Marco, B. Vercorin, Jun. - 8. Héritier Charly, Savièse, Sen. - 9. Siggen André, B. Vercorin, Sen. - 10. Devanthéry Raymond, B. Vercorin, Jun.

O. J. : 1. Zufferey Alexandre, B. Vercorin, 1'15 - 2. Théoduloz Edmond, B. Vercorin, 1'34" 1/5 - 3. Théoduloz Francis, B. Vercorin, 1'35" 4/5 - 4. Siggen Colette, B. Vercorin - 5. Rauch Philippe et Rauch Marcel, Sierre - 7. Devanthéry Hélène, B. Vercorin - 8. Rauch Antoinette, Sierre - 9. Perruchoud Camille, B. Vercorin - 10. Rauch Bernadette, Sierre, etc.

Slalom

Seniors Elite : 1. Perren Aloïs, Zermatt 72" (meilleur temps absolu) - 2. Siggen André, B. Vercorin, 106" 1/5 - 3. Héritier Charly, Savièse, 107 4/5 - 4. Zuber Léo, B. Vercorin, 162".

Juniors : 1. Siggen Arthur, B. Vercorin, 88" - 2. Taugwalder Stéphane, Zermatt, 89" 2/5 - 3. Siggen René, B. Vercorin, 93" 4/5 - 4. Siggen Marco, B. Vercorin, 101 1/5 - 5. Chevey Alain, Vercorin, 105", etc.

Senior II : 1. Melly Camille, Sion, 93" 3/5.

O. J. : 1. Zufferey Alexandre, B. Vercorin, 31" 2/5 - 2. Théoduloz Francis, B. Vercorin, 33" 3/5 - 3. Théoduloz Edmond, B. Vercorin, 40" 3/5 - 4. Perruchoud Camille, B. Vercorin, 42" - 5. Rauch Philippe, Sierre, 47" 2/5, etc.

Combiné alpin

Senior Elite : 1. Perren Aloïs - 2. Siggen André - 3. Héritier Charly - 4. Zuber Leo.

Juniors : 1. Taugwalder Stephane - 2. Siggen Arthur - 3. Siggen Marco - 4. Siggen René - 5. Caloz Marco - 6. Chevey Alain - 7. Devanthéry Raymond - 8. Varone Narcisse - 9. Mutter Jean-Marc.

Senior II : 1. Melly Camille, Sion.

O. J. : 1. Zufferey Alexandre, B. Vercorin - 2. Théoduloz Francis, B. Vercorin - 3. Théoduloz Edmond, B. Vercorin - 4. Rauch Philippe, Sierre - 5. Siggen Colette, B. Vercorin - 6. Rauch Marcel, Sierre - 7. Devanthéry Hélène, B. Vercorin - 8. Perruchoud Camille, B. Vercorin - 9. Rauch Bernadette, Sierre.

Le Trophée des jeunes à Salvan

Cette épreuve préliminaire en préparation des futurs championnats valaisans d'O. J. s'est déroulée dans d'excellentes conditions et par un temps magnifique. 16 filles et 63 garçons y ont pris part. 17 partants furent déclassés pour avoir manqué une ou plusieurs portes.

Le challenge offert par le Tea-Room Clair de Lune fut gagné par l'équipe garçons des Marécottes et celui offert par Fleutry-Sport alla à l'équipe filles des Marécottes également.

Voici les principaux résultats :

Filles - 1. Bochatay Fernande, Marécottes 1'05" - 2. Fleutry Mireille, Marécottes, 1'06" - 3. Bochatay Marie Thérèse, Marécottes, 1'08" - 4. Gay Françoise, Marécottes - 5. Fleutry Marie Cl., Marécottes - 6. Roduit Anne, Martigny - 7. Coquoz Marie Paule, Champéry - 8. Fleutry Marlène, Marécottes - 9. Coquoz Agnès, Champéry - 10. Bressoud Ghislaine, Torgon, etc.

Garçons - 1. Fleutry Jacques, Marécottes, 1' - 2. Délez Jean François, Marécottes, 1'06" - 3. Décaillet Edmond, Marécottes - 4. Avanthay Gérald, Champéry - 5. Décaillet Roland, Marécottes - 6. Dérivaz Jérôme, Marécottes - 7. Juat Charles, Champéry - 8. Avanthay Fernand, Champéry - 9. Praz Jean, Nendaz - 10. Michelet Jacques, Nendaz - 11. Exhenry Claude, Champéry.

Equipes - Filles : 1. Marécottes ; 2. Marécottes II - 3. Champéry.

Garçons : 1. Marécottes - 2. Champéry I - 3. Nendaz I - 4. Bagnes I - 5. Champéry II - 6. Salvan - 7. Nendaz II 8. Bagnes II - 9. Torgon.

TIR

Vive le Valais : Un seul fraudeur de tir

Le tir, comme d'autres sports ou d'autres activités, connaît aussi ses fraudeurs. C'est dans l'exécution des exercices obligatoires surtout qu'ils se rencontrent, alors même qu'ils sont soumis là au code pénal militaire et passibles de certaines sanctions plus ou moins sévères, allant jusqu'à l'emprisonnement, en commençant par la réprimande.

En 1958, 32 délits de tir ont été relevés, dans lesquels sont impliquées 46 personnes au total. Les fraudes de tir en constituent évidemment la majorité : on a découvert 11 cas de ce genre, qui sont assimilés, juridiquement parlé, à des tentatives d'esquiver un service militaire, au sens du code pénal. Il y a fraude de tir, par exemple, lorsqu'un soldat astreint à des exercices obligatoires se fait remplacer par une tierce personne dans leur exécution. On voit donc qu'il s'agit là d'une « solution » qui se répète quelque peu.

A ces fraudes de tir, il convient d'ajouter les cas de falsification de feuilles de stand et de livrets de tir, comme aussi l'inobservation des prescriptions de service ou la dilapidation de munitions, qui demeure heureusement plutôt rare.

En 1958, vingt tireurs romands ont été reconnus coupables de fraudes de tir, dont dix dans le canton de Vaud, six à Genève, trois dans le canton de Neuchâtel et un en Valais. Fait étonnant, ce sont très souvent les tireurs âgés d'une trentaine d'années et moins qui s'abandonnent à commettre ces délits, alors que leurs aînés ne s'y laissent guère aller.

Il va sans dire qu'il est extrêmement difficile de surveiller continuellement les stands, en ville surtout, pour éviter ces fraudes. Et l'on peut admettre que certains délinquants ont réussi à échapper à la vigilance des organes de contrôle. Reste à savoir pour combien de temps !

Car chacun en demeure convaincu : les fraudes de tir doivent disparaître ou, dans le cas contraire, être sévèrement sanctionnées. C'est de cette manière, souhaitons-le, qu'elles se feront toujours plus rares.

Une histoire incroyable :

Ce qu'on trouve dans nos rivières

Les cours d'eau ont toujours charrié détritus et débris — particulièrement en période de crues ; mais cette pollution naturelle était régulièrement éliminée par la fonction auto-épuratrice des eaux Des montagnes à la mer coulait une eau pure et saine.

Il n'en est plus ainsi depuis que les populations humaines, croissant et multipliant, y déversent les rebuts de la civilisation moderne : résidus industriels, ordures, produits de lessivage des routes et des champs, eaux usées, déchets d'abattoirs et même cadavres d'animaux viennent s'ajouter aux débris végétaux, au gravier et à la terre que les cours d'eau arrachent à leurs rives. La navigation et les industries contribuent à grossir ce flux que la législation communale cantonale et fédérale ne parvient pas à endiguer.

Les immondices s'échouent le long des rives de nos fleuves et de nos rivières.

Ce sont les employés des usines au fil de l'eau qui sont le mieux au courant, si l'on ose dire, de la composition de ces débris qui s'accumulent devant les grilles de filtrage et de protection des turbines. Il y a longtemps que ces employés n'opèrent plus à la main ; les rateaux même ne suffisent plus : ce sont des machines, au moment des crues particulièrement, qui éliminent les débris et les rejettent en aval. Outre les troncs, les branches, les algues et les herbes — d'origine naturelle — des boîtes de conserve, des bouteilles, des ampoules, de vieux souliers et les inévitables ressorts de sommier viennent finir leur carrière un jour, devant les grilles de filtrage. Il faut ajouter à ce catalogue, qui pourrait être beaucoup plus long, les cadavres d'animaux. Voici ce qu'indique, à cet égard, la liste de débris tenue par le personnel d'une usine de l'Aar (pour l'année 1957) :

1 mouton, 5 veaux, 24 porcs, 11 chiens, 31 chats, 36 lapins, 75 poules, 341 poissons, 1 lièvre, 3 cygnes.

La « Verband Aare-Rheinwerke » (ou Union des usiniers de l'Aar et du Rhin) a alors décidé, en 1951, de ne plus rejeter en aval les cadavres d'animaux ainsi que les déchets de plomb et de verre. Les usiniers se sont engagés volontairement à sortir ces détritus et ces débris des fleuves et des rivières. Du lac de Bienne à Coblence et du lac de Constance à Bâle, on dénombre actuellement 22 stations chargées de les éliminer ou de les détruire. Les cadavres d'animaux — dont on pourrait remplir deux wagons de chemin de fer par année et pour l'ensemble des usines — sont parfois enterrés immédiatement ou alors conservés et périodiquement enlevés par un organisme central qui les incinère.

On s'étonnera peut-être que les déchets flottants de nature végétale soient rendus à la rivière en aval de l'usine. L'expérience a montré que c'était là la solution la plus économique ; il est en effet inutile de les sortir : c'est au moment des grandes crues que se produisent les plus gros apports, les grilles de filtrage sont alors submergées et sont impuissantes à retenir ces déchets qui ne peuvent que continuer leur course ; les efforts d'une usine d'amont pour les retenir ne soulageraient d'ailleurs guère les installations en aval.

Le volume des débris, déchets et détritus flottants ne représente pourtant qu'un millionième environ du débit d'un cours d'eau moyen.

Les matières putrescibles entraînées par les eaux usées, plus nocives, constituent un danger bien plus grave et leur élimination pose un problème beaucoup plus difficile à résoudre.

En comptant qu'un individu « use » en moyenne 450 l. d'eau par jour, la moitié de la population d'une ville comme Zurich (200 000 habitants environ) déverse 90 000 mètres cubes d'eau polluée par jour dans les eaux de la Limmat. Ceci représente un débit d'environ 1 mètre cube à la seconde. Quand on sait que le débit moyen de la Limmat est de 100 mètres cubes à la seconde, on calculera que les eaux usées y coulent dans une proportion de 1 %. Ce rapport est évidemment aggravé au moment des basses eaux.

Chronique de Martigny

Un chef-d'œuvre artisanal

En notre époque d'automation et de machinisme, il n'est pas superflu de mettre en valeur les travaux de l'artisan, effectués avec amour du métier et, surtout, avec une patience digne d'éloges. C'est ainsi que l'on accordera une attention spéciale au travail de M. Jean-Marie Giroud, fils de Jean, originaire de Martigny-Bourg, qui a remporté le 3e prix au concours des apprentis carossiers à Lausanne avec le montage d'un car en miniature.

Les deux premiers prix ont été décernés à des architectes, ce qui situe la valeur de la pièce de concours de M. Giroud.

Celui-ci, sorti d'apprentissage chez M. Couturier à Sion, puis ayant travaillé à la carosserie Torsa à Sierre, est actuellement chef d'atelier à la carrosserie du Simplon à Martigny. C'est dans cette carrosserie que le car en miniature va être exposé. Ce véritable chef-d'œuvre a nécessité à son auteur pas moins de 350 heures de travail.

Cercle fribourgeois de Martigny et environs

L'assemblée générale aura lieu le samedi 28 février 1959, à 20 h. 15, au Foyer du Casino.

Tous les Fribourgeois et Fribourgeoises de la région sont cordialement invités. Le comité.

Hockey

Les personnes désirant assister au match de hockey sur glace « Swiss Canadians - Martigny renforcé » qui aura lieu à la patinoire de Sion, le vendredi 27 courant, à 20 h. 30, sont informées que les billets sont en vente à l'hôtel Suisse, à Martigny-Gare, et au magasin Bagutti-Sports.

Un voyage collectif est organisé et les billets de chemin de fer peuvent être retirés en même temps que les billets d'entrée au match, au prix de fr. 3.—.

Horaire : Départ Martigny au train de 19 h. 35 ; départ Sion au train spécial de 23 h. 50 avec arrêt dans toutes les gares jusqu'à Saint-Maurice.

Cambriolage

Un individu a profité de la fermeture de midi pour pénétrer dans un magasin de denrées alimentaires de Martigny-Bourg. Il ouvrit la caisse et s'empara d'une somme de plusieurs centaines de francs. La police a ouvert une enquête.

Banque Populaire de Martigny

Messieurs les actionnaires sont invités à assister à l'Assemblée générale ordinaire, à l'Hôtel Terminus, à Martigny-Gare

Samedi 28 février 1959, à 16 heures

Ordre du jour statutaire.

Vignes et arbres fruitiers...

Tomates, choux-fleurs, carottes

exigent des fumures complètes, riches en potasse

Vitalhumus No 1

vous donnera toute satisfaction

par sa haute teneur en potasse

L'engrais organique complet le mieux adapté aux terres et aux cultures du Valais.

MEOC S. A. CHARRAT

Par suite de fin de chantier

VENTE

meubles d'occasion

provenant

d'hôtel et cantine

10 lits avec sommiers et matelas ;
25 lits de chantier avec sommiers métalliques et matelas ;
10 armoires, commodes, buffets de cuisine ;
20 tables grandeurs diverses ;
10 tables de chevet ;
30 chaises ;
10 fauteuils rembourrés ;
5 canapés ;
1 cuisinière électrique « Le Rêve » à 3 plaques ;
1 machine à café Autometro ;
2 machines à écrire « Ruf » ;
Nombreux ustensiles de ménage.

Nous disposons également d'importants matériel et machines d'entreprise que nous pouvons vendre où louer avec faculté d'achat.

S'adr. de **7 h. 30 à 11 h. 30 - Tél. (025) 3 65 21, à l'EGT, à St-Maurice, près de la Fabrique de ciment.**

A VENDRE

une brante

neuve, fabrication Payernoise, scellée à 45 litres, peinture verte, corgons cuirs, pour le prix de 50,— fr. On prendrait en contre-partie la moitié de la valeur en bouteilles, vins 57 (Fendant).

S'adresser à **Pierre Conne, la scie Chexbres, tél. (021) 5 84 35.**

A louer à Martigny-Bourg

appartement

de 4 pièces, tout confort.

S'adr. tél. 6 13 09.

Offres et adresses sous chiffre

Pour toutes demandes d'adresses on est prié de se référer au numéro de contrôle figurant dans l'annonce.

Inutile de demander l'adresse pour les annonces portant la mention : « offres écrites » ou s'adresser par écrit, etc...

CLAIRE-CITÉ

A louer

appartement

de 2 pièces ½, confort, pour le 1er mai 1959.

Pour tous renseignements et location, prière de s'adresser à la Régie, **Mme André Desfayes, avenue de la Gare, Martigny-Ville - Tél. 6 14 09.**

AVENUE DE LA GARE

Martigny-Ville, à louer dans immeuble moderne, très beaux locaux pour

bureaux

1 pièce, plus réception, téléphone, secrétariat à disposition.

S'adresser : **Régie Mme André Desfayes, Martigny-Ville - Tél. 6 14 09.**

A VENDRE

Sur Conthey :

« Champ de la Mourne » un pré d'environ 380 toises ;

« Biolles » un pré arborisé d'environ 130 toises ;

Sur Sion : un pré arborisé d'environ 120 toises.

Faire les offres à **Me Et. Germanier, notaire, Sion.**

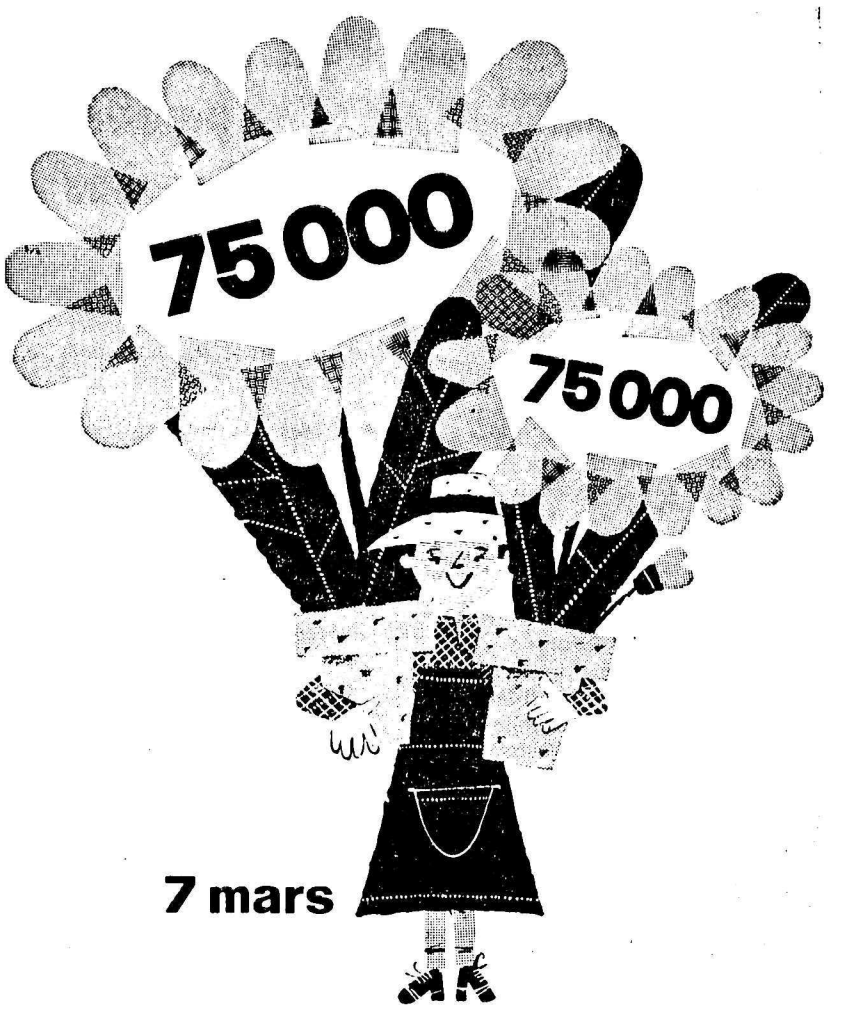

LOTERIE ROMANDE

Sion, Avenue du Midi — Chèques post. II c 1800

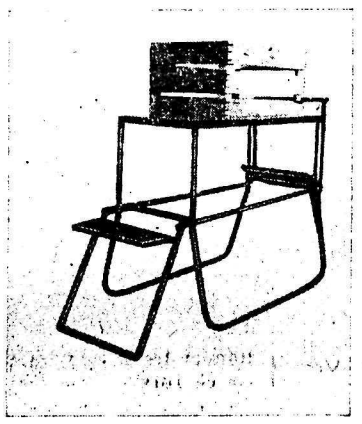

Pour la taille de vos cordons et gobelets,

Pour la cueillette des fruits,

utilisez la

LUGEAFRUIT

pratique, stable et sûre sur tous terrains - Plus d'écheles, plus de paniers.

Prix de vente : 60 frs. chez nos dépositaires ou directement chez

LUGEAFRUIT • VÉTROZ

Demande d'achat

Terrains en pré ou champ, Martigny-Charrat-Saxon, ainsi que parcelles arborisées avec fermier-locataire.

Demande d'achat

Immeubles de rapport, bien situés, év. avec commerce ou café-restaurant, pr. placement de capitaux.

Demande d'achat

Villa 1 à 4 appartements, confort, région Martigny-Sion.

Mme André Desfayes, Agence immobilière, Av. de la Gare, Martigny - Tél. 6 14 09.

INFORMATIONS AGRICOLES

Réussite à peu de frais dans le vignoble

Sous ce titre nous voulons parler de quelques cas particuliers concernant l'alimentation de la vigne.

Nécessité du fumier ou du compost

Dans les conditions du vignoble valaisan, c'est une erreur de supprimer totalement le fumier et le compost dans les vignes. Ceux qui affirment que c'est chose possible sont de faux prophètes. Certes nous connaissons tous les difficultés de transport (pour certaines vignes) et d'argent (pour toutes les vignes) Cependant fumier ou compost sont nécessaires. On fera son possible pour en donner de temps en temps. Un mètre cube par 100 mètres carrés, une fois tous les 4, 5 ou 6 ans suffit.

Dans les vieilles vignes coulardes

Quelques essais entrepris en 1958 semblent indiquer que la coulure dans les vieilles vignes, même quand ces dernières ont du beau bois, est un signe d'épuisement. La coulure y fut en effet beaucoup diminuée par des apports de bonnes quantités d'engrais, par exemple de 25 à 30 kg. d'engrais complet pour vigne par 100 mètres carrés. A noter qu'il serait dangereux, si on emploie les engrais Lonza, de mettre d'aussi grandes quantités en une seule fois. Cette recette n'est valable que pour les vieilles vignes, il ne faut pas l'étendre à d'autres cas.

Vignes fertiles, vignes épuisées

Les vignes de Gamay, heureusement fertiles chaque année, sont vite épuisées. Les vignerons, d'une façon générale ne leur donnent pas assez à manger. Dans ce cas 25 kg. par 100 mètres carrés, d'engrais complet pour vigne, ou des doses équivalentes d'engrais simples, ne sont pas de trop (si la vigne est faible). Les vignes qui ont malheureusement été soumises à la surproduction en 1958 doivent être plus copieusement alimentées que les autres.

Des abus inutiles et dangereux

Dans certains vignobles on exagère avec la potasse. Cinq kg. par 100 mètres carrés de sel de potasse à 58 % suffisent quand on emploie les engrais simples. Avec un engrais complet, un complément en potasse n'est pas nécessaire. L'excès de potasse crée un déséquilibre.

Il ne sert à rien de répandre du sulfate de fer dans le sol, que ce soit peu ou beaucoup. Ce sulfate de fer gâte la structure du sol et il est sans effet.

Ne mettez pas du bore pour tout et pour rien. Les fortes doses de bore provoquent des accidents. Pour ne pas faire du mal et pour éventuellement faire du bien on peut appliquer une fois tous les cinq ans un engrais complet borriqué ou 1 kg. de borax par 100 mètres carrés, mais seulement une fois tous les 5 ans. Dans certains cas, le bore peut être utile, mais seulement sur indications précises.

Vignes après la prairie

Dans les bonnes terres, pas de fumier ni avant de planter, ni les deux ou trois premières années. S'il s'agit de terrains très sableux et graveleux, c'est-à-dire naturellement pauvres, on doit donner du fumier. Dans tous les cas, avant de défoncer déjà, ou par un labour avant de planter, ou les premières années de fortes doses de superphosphate et de sel de potasse à 58 % (25 kg. de chacun de ces engrais par 100 mètres carrés) ou de superphosphate potassique 10. 20 (50 kg. par 100 mètres carrés.)

Station cant. d'essais viticoles :
J. Nicollier.

Anciens élèves de Châteauneuf

Les conférences du Professeur Bergmann, de Paris, sur les **« Structures agricoles de demain »** et de M. Zimmermann, de la Division de l'agriculture sur **« La loi sur l'agriculture et notre production fruitière »** seront données au **Cinéma Lux, samedi le 28 crt. dès 10 heures,** sous les auspices de l'Union vaalisanne pour la vente des fruits et légumes, et non au Casino comme annoncé.

Cette journée est une belle occasion pour les anciens élèves d'élargir leur horizon professionnel et culturel.

Société des anciens.

SOTTENS - Jeudi 26 février

7 00 Radio-Lausanne vous dit bonjour — 7 15 Informations — 7 20 Musique pour tous — 11 00 Orchestre — 11 45 Le Parnasse jurassien — 12 00 Variétés populaires — 12 15 Le quart d'heure du sportif — 12 35 Soufflons un peu — 12 45 Informations — 12 55 Disc-O-Matic — 13 30 Du film à l'opéra — 16 00 Danse à domicile — 16 15 Conversation — 16 25 Chant — 17 00 Radio-Jeunesse — 18 00 L'information médicale : L'accouchement sans douleur — 18 15 Championnats suisses de ski — 18 30 Le micro dans la vie — 19 00 Ce jour, en Suisse et dans le monde — 19 15 Informations — 19 25 Le miroir du monde — 19 45 Derrière les fagots — 20 00 Le feuilleton : Terreur dans la maison — 20 30 Echec et mat — 21 30 Concert du jeudi — 22 30 Informations — 22 35 Instantanés sportifs — 22 50 Le miroir du monde — Les idées et les hommes : Aragon s'entretient de La Semaine sainte, avec E. Schlumberger.

Vendredi 27 février

7 00 Réveil avec Mozart — 7 15 Informations — 7 20 Propos du matin — 7 25 Kaléidoscope matinal — 11 00 Sonate en ut mineur (Beethoven) — 11 30 Concert — 12 00 Au carillon de midi — 12 15 Mémento sportif — 12 45 Informations — 12 55 Le courrier du skieur — 13 05 Musique légère — 13 25 Musiques pittoresques — 16 00 Le feuilleton : La princesse de Clèves, par Mme de La Fayette — 16 20 Airs d'opéras — 16 40 Piano — 17 00 Causerie : A travers le Congo sauvage — 17 30 Concerto en la mineur (Edward Grieg) — 18 00 Jaques-Dalcroze : Les enfants des écoles genevoises chantent — 18 15 Orchestre — 18 30 Championnats suisses de ski — 18 45 Micro-partout — 19 15 Informations — 19 25 La situation internationale — 19 35 Le miroir du monde — 19 45 Orchestre — 20 00 Jeunes écrivains romands : Le déjeuner manqué, de Pierre-Francis Schneeberger — 21 00 Un grand violoniste : Arthur Grumiaux. Au piano : Istvan Hajdu — 21 40 Chefs-d'œuvre de la littérature française — 22 00 Concert Schœnberg — 22 30 Informations — 22 35 Jazz — 23 00 Au seuil du rêve — 23 15 Le Rhône danse (Daetwyler-Theytaz).

Grande journée d'information

Samedi 28 février, dès 10 heures, au cinéma Lux à Sion, grande journée d'information de l'Union valaisanne pour la vente des fruits et légumes.

Conférences de : M. Denis Bergmann, professeur à l'Institut national agronome de Paris : *Les structures agricoles de demain :*

M. O. Zimmerman responsable des fruits et légumes à la Division fédérale de l'agriculture, à Berne : *La législation agricole suisse en relation avec la production fruitière et maraîchère.*

Commerce de Martigny engagerait de suite

JEUNE HOMME

si possible en possession du permis de conduire rouge comme aide-chauffeur.

Faire offre **par écrit** avec références **s/ch. 465 à Publicitas Martigny.**

Favorisez le commerce local

SPECTACLES

Cinéma ETOILE - Martigny

Dès ce soir mercredi :

Un film policier original, qui sort des sentiers battus. Dans LE DESORDRE ET LA NUIT, Jean Gabin interprète magistralement le rôle d'un inspecteur de la « brigade mondaine ». Il a pour partenaires : la grande Danielle Darrieux et l'exquise actrice autrichienne Nadja Tiller, dont l'étrange charme pervers contribue à donner au film son atmosphère lourde et captivante. Jean Gabin y fait une périlleuse enquête dans la « faune » de Paris. - (Dès 18 ans révolus).

Profitez des premières séances. Location permanente. Tél. 6 11 54.

AU CORSO

Dès ce soir mercredi, nous vous présentons le film très attendu : ASCENSEUR POUR L'ECHAFAUD, réalisé par Louis Malle et interprété par Jeanne Moreau, Maurice Ronet, Lino Ventura, Georges Poujouly, Félix Marten. Ce film, hors série, a obtenu le Prix Louis Delluc, la plus haute distinction du cinéma français, distinction qui a toujours couronné des films de grande classe. En outre, la presse a été unanime pour désigner ce film comme l'un des meilleurs de 1958. - (Dès 18 ans révolus).

Jusqu'à dimanche (14 h. 30 et 20 h. 30). Location : 6 16 22.

Dimanche, à 17 heures : Séance pour enfants dès 12 ans (1 fr. 50) avec le grand film en cinémascope : L'ODYSSEE DE LINDBERGH, avec James Stewart.

Au Ciné MICHEL - Fully

Mercredi 25 et jeudi 26 :

Un puissant film d'éction, un « western » qui fait mouche : DU SANG DANS LE DESERT, avec Henry Fonda et Anthony Perkins. - «...Un des meilleurs westerns que nous ayons vus depuis longtemps ». (Louis Chauvet « Le Figaro »). - « ...Spécialiste du « western », Anthony Mann a dirigé celui-ci avec sa maîtrise coutumière. - L'aventure est ttachante... » («Le Film Français»).

Vendredi 27 et samedi 28 :

Un grand film français, agréable, amusant, où les situations comiques pullulent à souhait et d'une manière irrésistible : LES LAVANDIERES DU PORTUGAL, avec Jean-Claude Pascal, Anne Vernon, Paquita Rico et... Darry Cowl. Une aimable satire de la pubilcité, présentée en cinémascope et en couleurs.

Cinéma REX - Saxon

Jeudi 26 :

Un film de grande classe, un film de choc : LE CAMBRIOLEUR, avec la bombe anatomique Jayne Mansfield, une blonde irrésistible. Pour elle, on a volé. Pour elle, tuera-t-on ? - Du suspense, de la violnce, une émotion de tous les instants. Un dénouement inattendu ! - (Dès 18 ans révolus).

Dès vendredi 27 :

La dernière création sensationnelle de Michel Simon. Un drame criminel puissant, émouvant, pathétique : UN CERTAIN Mr. JO, avec Geneviève Kervine, Jacques Morel et Raymond Bussières. C'est l'histoire vécue de Jo Guardini, l'ex-gangster mêlé au rapt de la petitet Yvette Lemarchand. (Dès 18 a. révolus).

CINEMA D'ARDON

De près comme de loin l'on viendra applaudir : Fernandel, Raimu, Jules Berry, dans la réédition de l'un des plus retentissants triomphes du cinéma français : LES ROIS DU SPORT. C'est une tempête de rires ininterrompue dont longtemps l'on parlera.

Jeudi 26 : à 20 heures 30. - (Dès 16 ans).

Prince ou pas la discipline est la discipline...

Le prince Albert de Liechtenstein qui se trouvait en qualité d'interne au pensionnat du Père Girard, à Fribourg, et qui suivait les cours du Collège Saint-Michel, a été l'objet d'une sanction sévère. Les vacances de Carnaval prenaient fin le soir du mardi gras et les élèves devaient être rentrés au pensionnat à 19 heures.

Le prince, qui était allé aux sports d'hiver avec un ami, ne se présenta que le mercredi matin. Or, le règlement est formel et l'exclusion a dû être appliquée.

A TRAVERS le monde

Est-ce vraiment le printemps ?

Annonciatrice du printemps, la première cigogne est arrivée dans le Haut-Rhin où elle a été aperçue sur le toit de l'église de Houssen, près de Colmar.

Une autre cigogne a été vue dans le ciel de Thann.

42 enfants intoxiqués

Quarante-deux enfants âgés de moins de 14 ans, d'un orphelinat de Acqui Terme, dans le Piémont, ont été intoxiqués par du lait en poudre. Vingt-deux d'entre eux ont été hospitalisés dans un état inquiétant. Les autres ont été soignés sur place. Les victimes de cette intoxication sont tous des orphelins de partisans. Une enquête a été ouverte.

Les partisans de la paix sont bien armés

● Radio-Moscou annonce qu'à l'occasion du 41e anniversaire de la création de l'Armée rouge, le ministre adjoint de la défense, le maréchal Rokossovsky, a indiqué que les effectifs des forces armées soviétiques avaient diminué, depuis 1955, de 2 140 000 hommes. Il n'a donné toutefois aucune indication sur les forces actuelles de l'Armée rouge. En revanche, le maréchal Rokossovsky a souligné que l'armée et la flotte de l'URSS disposaient de tous les types d'armes et d'équipement les plus modernes et qu'elles sont en mesure de vaincre tout agresseur.

Mais qui songe à attaquer l'URSS ?

Le visa n'est plus nécessaire pour se rendre en Espagne

A l'issue d'une séance du cabinet qui a duré jusqu'à samedi matin à l'aube, on déclare de source autorisée que le gouvernement espagnol a décidé de supprimer les visas d'entrée et de sortie pour les voyages en Espagne.

La paysannerie française réagit

La Cinquième République, née dans l'euphorie d'un grand chambardement et installée sous le slogan « Il faut que cela change », entre petit à petit en contact avec les réalités. Elle a déjà mécontenté les « ultras », furieux de ne pas la voir adopter sans autre leur avis sur l'Algérie, et le général de Gaulle a été chahuté dans le Sud-Ouest.

Elle mécontente maintenant la paysannerie, à qui le nouveau régime retire les subventions, détaxes et protections douanières par lesquelles les anciens gouvernements lui assuraient leur appui. Aussi, la Fédération nationale des exploitants agricoles, qui siège à Paris, émet-elle des revendications précises et de vives protestations. Le Marché commun, imminent selon les augures gouvernementaux, nécessite une profonde adaptation. Mais les paysans rétorquent que leurs prix sont bien souvent inférieurs à ceux de l'étranger et chargent les intermédiaires de tous les péchés. En tout état de cause, la paysannerie française éclare qu'elle passera à l'action si satisfaction ne lui est pas donnée.

Entrevue Nenni - Bevan - Mendès-France pour la création d'une « Gauche démocratique européenne »

MM. Pietro Nenni et Ricardo Lombardi, respectivement secrétaire et vice-secrétaire du parti socialiste italien (PSI) sont arrivés, hier après-midi, à Rome, venant de Londres. M. Nenni a indiqué que MM. Aneurin Bevan, Pierre Mendès-France et lui-même avaient abordé les problèmes de l'avenir et de la « gauche démocratique européenne », et qu'il était particulièrement satisfait des contacts qu'il avait eus, tant à Londres qu'à Paris.

De son côté, M. Lombardi a indiqué qu'il s'était rendu à Londres pour une « mission d'information », entrant dans le cadre des contacts du PSI avec les autres partis socialistes d'Europe. Il a précisé que durant ses entretiens avec certains membres du comité exécutif du parti travailliste et des dirigeants syndicalistes britanniques, les différents problèmes européens et les perspectives du mouvement ouvrier européen avaient été évoqués.

SAVEZ-VOUS QUE...

la dragée Franklin, grâce à sa double action, chimique et opothérapique, supprime la constipation, favorise le travail du foie et **prévient l'obésité ?** Les effets malheureux d'une mauvaise digestion disparaissent et le foie travaille normalement. Dès aujourd'hui, faites-en l'essai, vous en serez heureux. Toutes pharmacies et drogueries Fr. 1,95 la boîte de 30 dragées Franklin

Pour l'édification de nos socialo-marxistes, popistes et autres admirateurs du régime « populaire » soviétique

Voici, extraits du « Figaro », des passages d'un article consacré au « gratin » du régime communiste russe et à la façon dont ils conçoivent le nivellement des classes. Ceux qui pensent sincèrement que le paradis rouge ne connaît que des « camarades » et que les chefs, les patrons, ont disparu, ouvriront peut-être les yeux à la lecture de la vie que mènent les « grandes familles » du régime. Car ces grandes familles existent et ne se privent de rien, sur le dos des pauvres bougres à qui l'on prêche le scandale des classes dirigeantes capitalistes, comme vous allez le voir :

Les nouveaux seigneurs soviétiques sont dix mille qui se marient entre eux et ont des fils à papa

Dans le train bleu, qui relie Moscou aux bords de la mer Noire, d'épais tapis recouvrent le sol, les wagons fleuris embaument l'eau de cologne et au vagon restaurant une équipe de serveurs dignes du temps des tsars s'affairent devant d'élégants clients.

Ces voyageurs cossus ont quitté de grands appartements ou de confortables datchas pour aller se reposer au bord de la mer.

Ce sont généralement des hommes du parti, des officiels d'un âge moyen, leurs femmes affichent un ennui de bon ton.

Dans un pays où la plupart des femmes travaillent dans des usines ou dans des fermes, ces femmes de privilégiés ont plusieurs domestiques. Elles passent leur temps en soirées, présentations de collections de couture, ou au théâtre. Beaucoup d'entre elles portent des vêtements européens, bien imités par leurs couturières. Elles ignorent complètement le peuple et ses problèmes.

Les enfants de cette élite vivent à Moscou de la même façon que toutes les jeunesses dorées du monde. La Ziss ou la Zim paternelle, conduite par un chauffeur, les promène à travers la ville. Les jeunes filles paradent en manteau de vison à l'Opéra.

Ces jeunes gens dînent souvent dans des restaurants fort chers, s'enivrent au cours de week-end dans les datchas familiales, partent librement en vacances et n'aiment pas se mêler aux classes inférieures. Ils se marient de préférence entre eux et divorcent d'ailleurs assez fréquemment.

Comment cette classe de luxe a-t-elle pu naître en l'espace d'une seule génération ?

Il y a quarante ans, Lénine avait promis la réduction de tous les salaires à l'échelon de l'ouvrier, même pour les chefs de gouvernement. Jusqu'en 1930, aucun citoyen soviétique ne pouvait légalement gagner plus de 250 roubles par mois, soit 112 fr. 50. Aujourd'hui, alors que les salaires moyens sont de 4000 fr. par an, près de 150 000 privilégiés gagnent 90 000 fr. et les membres du parti les plus importants peuvent même atteindre le double.

D'après diverses estimations, les véritables privilégiés sont à peu près 10 000. Tout de suite après vient une nouvelle demi-élite, très dynamique, composée de 1,5 million de personnes, enfin 3 millions de « privilégiés moyens ». Qui sont ces gens ?

Les directeurs d'usine

L'industrie et la technologie ont été d'excellents moyens pour aboutir au succès, les administrateurs, les directeurs d'usines, les dessinateurs industriels sont les hommes qui ont construit la puissance industrielle actuelle de l'URSS. Ils sont très fiers de leur œuvre et s'intéressent peu à l'idéologie politique.

L'Intelligentsia

Dans aucun autre pays les écrivains et les artistes ne sont aussi bien payés. Le romancier soviétique gagne près de 700 francs pour seize pages sans tenir compte ni de la vente ni des rééditions qui peuvent faire de lui un millionnaire. Les savants et les professeurs d'université entrent aussi dans cette catégorie. Un simple chef de section dans un centre nucléaire peut gagner 7 fois plus qu'un ouvrier ordinaire.

L'armée

Les maréchaux, les généraux et les colonels dépassent 4 500 francs par mois. Ils sont souvent nommés à l'étranger, peuvent acheter des produits occidentaux et obtenir des postes intéressants pour leurs fils.

Dans une grande ville, un savant ou un grand directeur peut disposer de trois à cinq pièces et d'une petite maison à la campagne, alors que la plupart des familles nombreuses soviétiques doivent vivre dans une seule pièce. Des voitures sont à leur disposition, leurs vacances sont payées et les frais de représentation remboursés. Leur façon de vivre se rapproche beaucoup de celle des millionnaires occidentaux et leurs désirs principaux sont : un contact plus grand avec l'Ouest ; un meilleur standard de vie ; une liberté plus grande.

Il existe maintenant entre ces nouveaux maîtres de la Russie et la classe populaire plus de différence qu'entre les pauvres et les riches des pays capitalistes. (Newsweek).

M. le conseiller fédéral Petitpierre fête ses 60 ans

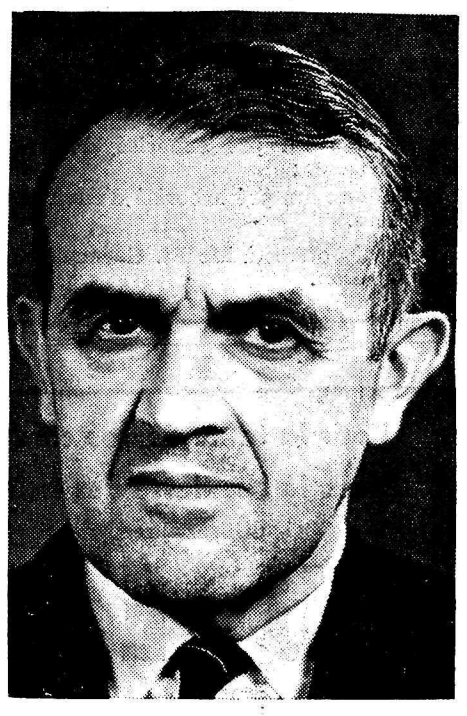

Le chef du Département politique, le conseiller fédéral Max Petitpierre, fête demain ses 60 ans. Ancien professeur de l'Université de Neuchâtel et président de la Chambre horlogère suisse, il a été élu le 14 décembre 1944 membre du Conseil fédéral, où il prit la succession de M. Pilet-Golaz, démissionnaire. En 1950 et en 1955, M. Petitpierre a été président de la Confédération.

Le « Confédéré » se fait l'interprète de tous les radicaux valaisans pour adresser ses compliments et ses meilleurs vœux à notre « ministre des affaires étrangères » qui, tout au long d'une fertile carrière, a grandement honoré son pays et le parti radical.

VAUD

Suicide à coup de couteau

Sur le quai de la gare de Lausanne, un Tessinois s'est donné la mort d'un coup de couteau au cœur. On attribue ce geste à une déception amoureuse.

Les femmes voteront en mai

M. Desplands, chef du Département de l'Intérieur du canton de Vaud, a déclaré en réponse à une interpellation que le droit de vote des femmes sera instauré dès que la garantie fédérale sera accordée, c'est-à-dire, vraisemblablement, lors de la session parlementaire extraordinaire d'avril-mai. En attendant, l'Etat de Vaud prend toutes les mesures utiles pour conformer la législation cantonale à la décision du peuple prise le 1er février, de sorte que le droit de vote pourra être accordé aux femmes dès que l'autorité fédérale aura accordé la garantie d'usage.

Nouvelles brèves

Un Valaisan à l'honneur

● **Le major Georges Roux, de Grimisuat, a été nommé président du comité directeur romand des officiers du train.**

Un vieillard attaqué

● Des individus sont allés au domicile de M. Ernest Vernay, âgé d'une septentaine d'années, habitant Chamoille près de Sembrancher. Ils le réveillèrent, probablement en jetant une pierre contre une fenêtre qui se brisa. M. Vernay sortit pour voir ce qui se passait et fut attaqué.

On l'a transporté à l'hôpital de Martigny, souffrant d'une fracture de la mâchoire, de plaies ouvertes à la tête et de commotion. La police a ouvert une enquête.

Chronique de Monthey

Décisions du conseil communal

Séance du 19 février 1959

Le Conseil entend un rapport du président du Tribunal de police sur la réorganisation du poste consécutive à la prochaine mise à la retraite d'un agent.

— Il décide de renvoyer pour étude complémentaire les propositions qui lui sont présentées
— Il prend acte des dernières décisions du service de police concernant l'application de la loi sur les auberges
— Il tranche divers cas particuliers relatifs à l'exécution du règlement communal des dégrèvements
— Il prend acte d'une décision de l'Etat de ne pas faire droit à la suggestion qui lui avait été faite d'installer au poste de police le dépôt de papier timbré. Comme par le passé, cette tâche reste dévolue à la gendarmerie cantonale
— Il délègue un de ses membres à la conférence organisée prochainement par la société *Energie nucléaire S. A.* et d'autre part à l'assemblée générale de l'Association romande des ingénieurs et architectes
— Il autorise le village d'enfants *Pestalozzi* à procéder à une vente d'insignes en date des 29 te 30 mai 1959
— Il désigne les représentants de la commune habilités à signer un acte d'échange avec les CFF
— A la suite d'un acte de vandalisme dans la halle de gymnastique durant la période de Carnaval, il décide de déposer plainte contre les auteurs de ce méfait
— Il approuve l'horaire d'occupation de la salle de gymnastique, tel qu'il lui est présenté par la commission de sports et fêtes
— Il refuse d'installer à ses frais une conduite d'eau pour un particulier dont le puits est souillé. La cause exacte de cette pollution n'a pas encore été clairement déterminée.

L'administration

Chronique de Sion

Admission aux écoles enfantines

Les parents d'enfants nés en 1954, n'ayant pas reçu le bulletin d'inscription pour l'entrée aux écoles enfantines de la vile de Sion en automne 1959, sont priés de le réclamer directement à la Direction des écoles (téléphone : 2 35 65).

* * *

Ecole secondaire régionale de garçons

Le cours préparatoire pour l'admission à l'école secondaire régionale de garçons débutera à Sion : **lundi 16 mars.** Ce cours n'est pas destiné aux élèves de la ville de Sion. Inscriptions et renseignements auprès de la Direction des écoles.

Direction des Ecoles.

Le pilote Martignoni à l'honneur

Hier après-midi, une manifestation a marqué la remise de l'insigne d'or de pilote des glaciers à M. Jean Martignoni, à Sion. C'est M. Geiger, professeur du nouveau décoré, qui a remis cet insigne, en présence de MM. Spahr, président de l'Aéro-Club valaisan, Dallèves, sous-préfet, Bonvin, président de la ville de Sion et de quelques camarades pilotes.

Chronique de Sierre

Jeunesse radicale

L'assemblée générale est fixée au vendredi 27 courant à 20 h. 30, hôtel Arnold, 1er étage.

A l'ordre du jour figurent :

1. **nominations statutaires ;**
2. **les rapports des conseillers communaux.**

Tous les membres et sympathisants radicaux de notre ville sont cordialement invités.

VETROZ

Après le concert de « L'Union »

C'est dans une salle archi-comble que la fanfare « L'Union » a auditionné son concert annuel. On notait la présence des autorités civiles et ecclésiastiques ainsi que des délégués des sociétés sœurs.

Après une marche d'entrée enlevée avec brio, le président de la société, Marc Penon, prononça son allocution de circonstance et remit à deux membres méritants, MM. Henri Papilloud et Adolphe Roh, une channe dédicacée pour leurs quarante ans de sociétariat. Puis le concert enchaina. Il y en avait pour tous les goûts. Du grand classique, comme le Largo de la 5e Symphonie de Dvorak et Tannhauser de Wagner, au style moderne, en l'occurrence Brechet-Boogie de Pigeon Haenni (ce dernier morceau a tellement plu qu'il a été bissé).

En deuxième partie, la Jeunesse radicale avait monté un programme théâtral. Une comédie en un acte : « L'âne et les trois commères », qui par ses rosseries a soulevé des rires interminables. Pour clore, une revue sur les potins communaux a permis aux auteurs de ce dialogue de se dégonfler « satiriquement » parlant. En bref, une soirée magnifique.

Un participant.

45 Recettes POUR AGRÉMENTER la vie conjugale

Elles ont été mises au point par des gens mariés heureux en ménage. Lisez-les dans Sélection de Mars. Elles peuvent vous être très utiles. Achetez votre Sélection de Mars.

ANNIVIERS

Une deuxième victime de l'explosion de la Gougra

L'accident de mine de la galerie de Lona, au chantier de Moiry, vient de faire une deuxième victime. En effet, M. André Crettaz vient de décéder des suites de ses graves blessures à l'hôpital de Sion. Il était âgé de 25 ans, célibataire, et habitait Ayent.

Impôt fédéral pour la défense nationale

L'administration cantonale de l'impôt pour la défense nationale communique :

A partir du 1er mars 1959 des invitations au paiement de l'impôt de 1958 seront envoyées aux contribuables. Il convient de préciser à ce sujet ce qui suit :

1. Il s'agit de la 2e tranche de l'impôt de défense nationale, 9e période, dont l'échéance est fixée au 1er mars 1959 avec délai de paiement de 30 jours. Si au 1er avril 1959 le montant dû n'est pas acquitté, il porte intérêt au taux de 3 %.
2. Les impôts payés en 1958 concernaient l'année 1957, de sorte que pour les contribuables qui ne se sont pas acquittés de la totalité de l'impôt de défense nationale 9e période, l'impôt 1958 reste encore dû.
3. Pour les contribuables qui n'ont pas payé la première tranche de l'impôt de défense nationale 9e période, le rappel qui sera envoyé portera sur les années 1957 et 1958. A l'impôt 1957 s'ajouteront les intérêts de retard au taux de 3 % des le 1er avril 1958.
4. Les allègements accordés à partir du 1er janvier 1959 par le nouveau régime des finances fédérales (tarif d'impôt moins élevé et suppression de l'impôt sur la fortune des personnes physiques) n'auront effet, que pour l'impôt 1959, qui échoit en 1960.

Sion, le 23 février 1959.

L'administration cantonale de l'impôt pour la défense nationale

Sensationnel :

Les

SWISS CANADIANS

contre

MARTIGNY

renf. par G. Beach, Mac Donald, Winder, Dasky et Denny

vendredi soir, à 20 h. 30, à la

PATINOIRE DE SION

Prix des places - Adultes : 3 fr. Enfants : 1 fr.

Toutes faveurs suspendues.

Train spécial : Départ de Sion à 23 h. 50 (avec arrêt à toutes les gares jusqu'à St-Maurice).

Le match de l'année !

RÉVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE —

et vous vous sentirez plus dispos

Il faut que le foie verse chaque jour un litre de bile dans l'intestin. Si cette bile arrive mal, vos aliments ne se digèrent pas. Des gaz vous gonflent, vous êtes constipé !

Les laxatifs ne sont pas toujours indiqués. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Les PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE facilitent le libre afflux de bile qui est nécessaire à vos intestins. Végétales, douces, elles font couler la bile. Exigez les Petites Pilules Carters pour le Foie. Fr. 2.45.

Acheteurs de meubles

Avant tout achat, voyez nos

GRANDES

EXPOSITIONS

sur 3.000 m2

et comparez nos

PRIX AVANTAGEUX

Grands Magasins

HALLE AUX MEUBLES

S. A.

(fondée en 1918 avec 41 ans d'existence et d'expérience)

Terreaux 15
(sur garage Métropole, face église)

LAUSANNE

Une des plus grandes expositions de Suisse

Demandez nos facilités de paiement, notre catalogue et nos conditions de vente par carnet d'épargne.

Hourra! OMO nouveau est là!

Maintenant meilleur pour tremper 2 heures suffisent

Un avantage sensationnel! Dorénavant il n'est plus indispensable de mettre tremper le linge la veille. Le nouvel OMO vous épargne bien des peines et beaucoup de temps. Grâce à la mousse active d'OMO, la saleté la plus tenace est extraite des tissus et des fibres en un temps record. Oui, OMO vous facilite le travail, il vous aide à rendre propres les cols de chemises même très sales et le linge de cuisine taché. Aujourd'hui plus que jamais:

Avec OMO trempé est à moitié lavé

2 heures suffisent

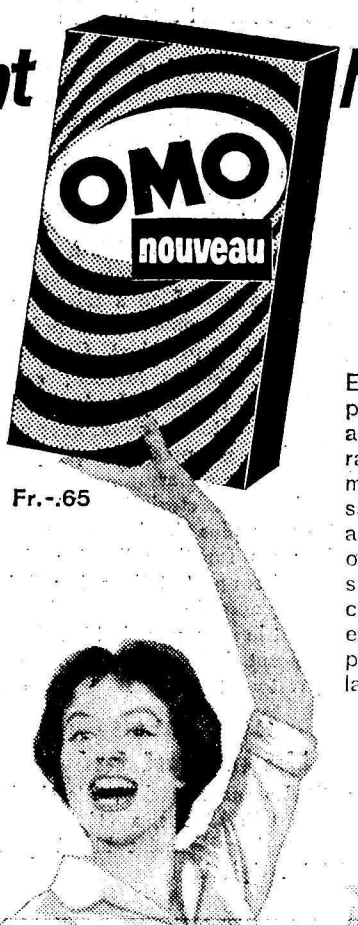

Fr.-.65

Maintenant extra pour prélaver dans chaque machine

Enfin! le produit à prélaver idéal pour votre machine! La mousse active d'OMO extrait avec une rapidité étonnante et le maximum de ménagement toute la saleté de votre linge. Que vous ayez une machine automatique ou semi-automatique, que l'eau soit dure ou douce, peu importe, car maintenant le nouvel OMO est insurpassable dans n'importe quelle eau, quelle que soit la méthode de lavage.

OMO, idéal pour prélaver dans chaque machine

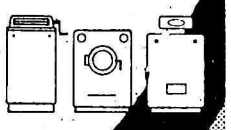

O 76 D

Pour votre prochaine lessive OMO nouveau

Cinémas

ETOILE Martigny

Dès ce soir mercredi :
De grands acteurs - Un grand film:

LE DÉSORDRE ET LA NUIT

avec Jean Gabin, Danielle Darrieux et Nadja Tiller. Un « policier » étrange et captivant. (Dès 18 ans révolus).

CORSO Martigny

6 16 22

Dès ce soir - (Dès 18 ans révolus): L'un des 10 meilleurs films projetés en Suisse en 1958 :

ASCENSEUR POUR L'ÉCHAFAUD

avec Jeanne Moreau et Maurice Ronet.

CINE MICHEL Fully

Tél. 6 31 66

Mercredi 25 et jeudi 26 :
Un « western » qui fait mouche :

DU SANG DANS LE DÉSERT

avec Henry Fonda et A. Perkins.

Vendredi 27 et samedi 28 :
Humour - Folle gaîté :

LES LAVANDIÈRES DU PORTUGAL

REX Saxon

Jeudi 26 : Un film de choc :

LE CAMBRIOLEUR

(Dès 18 ans révolus).

Dès vendredi 27 :
Michel Simon dans :

UN CERTAIN M. JO

(Dès 18 ans révolus).

CINEMA Ardon

Fernandel, Raimu, Jules Berry dans :

LES ROIS DU SPORT

Une tempête ininterrompue de rires dont longtemps l'on parlera.

Jeudi 26, à 20 heures 30. - (Dès 16 ans).

DEMANDEZ

notre excellent bœuf

salé et fumé

le kilo : Fr. 4.—

Boucherie O. NEUENSCHWANDER S.A.
GENEVE, 17, av. du Mail — Tél. (022) 24 19 94

On demande

JEUNE FILLE

propre et consciencieuse pour s'occuper du ménage. Bons gages. Entrée tout de suite ou à convenir.

Ecrire s/ch. **R 747 au journal « Le Rhône », Martigny.**

Bortis et Cie SION

La belle confection
AVENUE DE LA GARE - SION

Abonnez-vous au „Confédéré"

Organisation complète de

TOMBOLA 100.000 LOTS

Veuthey fers SAXON

TEL. 62351 — ARTICLES DE FETES

A vendre à Monthey

TERRAIN À BÂTIR

2.000 mètres carrés, très bien situé, vue imprenable ; prix intéressant.

Ecrire s/ch. **P 2753 S à Publicitas, Sion.**

TAILLE GUYOT

Piquets de tête, en fer,	pce	Fr. 5,75
Piquets intermédiaires, en fer,	pce	Fr. 3,20
Chaînettes	pce	Fr. 0,50

Prière de consigner les commandes pour le 15 mars 1959.

Hoirie Lucien Tornay, fers et quincaillerie, Martigny-Bourg - Tél. (026) 6 11 94.

Feuilleton du « Confédéré » 97

ALIX ANDRÉ

La Tornade

ROMAN

Elle n'insista plus. Toute sa belle ardeur tombait d'un seul coup et la laissait brisée. Elle se sentait sans force, prête à défaillir, et dut appuyer un instant à tête à l'entablement de la haute cheminée, les yeux clos.

— Aimez-vous Thérèse ? murmura-t-elle, presque en dépit d'elle-même.

Il protesta.

— Non, Biche. Je vous jure que je n'aime pas Mlle Ferrer. Je n'aime personne. Si j'avais dû aimer, c'est vous, mon petit, qui auriez été toute ma tendresse. Mais ma vie est demeurée jusqu'à ce jour trop solitaire pour savoir accueillir une présence. Je suis rude, fruste, brutal, incapable d'acclimater le bonheur. Et surtout, j'ai passé l'âge où le cœur peut encore espérer et s'émouvoir.

Maurac se tut. Biche n'avait pas remarqué qu'il jetait les mots avec une sorte de ferveur désespérée.

Au bout de mortelles secondes, la jeune fille quitta son appui, fit quelques pas.

— Rentrons, Pierre.

Plus encore que sa compagne, le planteur désirait ce départ. Pourtant, il fit remarquer à Marie-Ange que la pluie semblait s'apaiser et qu'elle cesserait sans doute bientôt complètement. La jeune fille secoua la tête.

— Cela peut demander du temps et nous ne saurions nous attarder indéfiniment ici.

Il ne fit aucune objection et aida silencieusement Biche à remettre son manteau. Avec des gestes d'automate, il disjoignit les bûches, écarta les tisons, afin que le feu s'éteignît bientôt. Puis il suivit Marie-Ange qui, déjà, était sortie de la pièce et l'attendait dans le vestibule. Par bonheur, l'auto se trouvait rangée tout contre la porte d'entrée et ils purent y prendre place sans être mouillés.

Les jeunes gens négligèrent de prévenir la fermière de leur départ, lui laissant le soin de venir fermer avant la nuit portes et fenêtres. Dans la voiture, lancée à toute vitesse, ils accomplirent rapidement le chemin du retour. La pluie, en effet, s'apaisait, mais elle avait encore causé bien des dégâts. Des branches cassées gisaient sur la route ; certains fossés s'étaient obstrués, répandant quantité de limon qui rendait l'asphalte glissant.

L'herbe des prés demeurait couchée, comme si on l'eût écrasée sous un rouleau, et tous les ruisseaux, toutes les rivières, charriaient à grand bruit une eau bouillonnante et trouble.

Nul de ces détails, d'ailleurs, ne frappait les promeneurs. Pierre s'absorbait dans sa conduite et l'allure à laquelle il menait la fusée blanche ne lui permettait guère de prêter attention au bouleversement de la campagne. Quant à Biche, le coude droit posé sur l'accoudoir, le visage reposant dans sa main, elle regardait, sans les voir, défiler les arbres et les maisons. Lorsque l'auto s'arrêta devant la villa, elle fut la première à sauter à terre. Un mouvement de contrariété lui échappa en apercevant Mlle Ferrer que le bruit du moteur avait amenée à l'une des portes ivtrées du salon. Néanmoins, elle se dirigea de son côté et pénétra dans la pièce, bientôt suivie par Maurac.

— Bonne promenade ? interrogea Thérèse.

— Excellente, s'empressa de répondre Biche.

Mais une telle ironie résonnait dans le mot que son amie la regarda avec surprise.

LA TORNADE 98

— Du moins aussi excellente que le permettait un temps pareil, enchaîna-t-elle aussitôt, toujours sur le même ton. Excusez-moi, Thérèse, si je monte immédiatement changer de vêtements et de chaussures. Nous avons été assez maltraités.

Ce n'était guère la vérité, mais Mlle Ferrer ne parut pas mettre en doute les paroles de son amie.

A peine celle-ci sortie de la pièce, elle se tourna vers Maurac qui s'apprêtait aussi à se retirer, et, comme pour le retenir, tendit la main vers lui.

— Voulez-vous m'accorder quelques instants, monsieur ?

Pierre fronça les sourcils. Il éprouvait un besoin impérieux de solitude et se sentait incapable de soutenir même la plus banale conversation. Mais il ne pouvait, sans faire preuve de brutalité et d'incorrection, repousser la prière de Thérèse.

Depuis quelque temps Thérèse Ferrer avait beaucoup changé, et Maurac ne rencontrait plus ce regard si chargé d'admiration qu'il en éprouvait parfois de la gêne. Elle vaquait toujours à ses occupations, remplissans ses fonctions avec la même certitude, mais en cherchant, eût-on dit, à s'effacer. Elle n'avait plus, vis-à-vis d'Olivier, cette attitude coquette et impérieuse tout à la fois. Enfin, le planteur l'avait remarqué, lorsque Christophe était présent, son visage prenait une expression dure et fermée. Le reste du temps elle se mêlait le moins possible à la vie de la villa.

Cette Thérèse-là avait davantage la sympathie de Maurac que l'autre, souriante et empressée. Aussi, son premier mouvement de contrariété passé, se tourna-t-il vers elle avec bonne grâce.

— Je vous écoute, mademoiselle. Me Bourdier n'étant pas encore de retour, j'ai tout mon temps.

— Je vous en remercie.

Il s'était rapproché de Thérèse qui, les yeux à terre, paraissait réfléchir... à moins qu'elle n'éprouvât soudain un embarras contre lequel elle luttait. Mais la jeune fille eut bientôt un geste qui semblait rejeter loin d'elle toute hésitation, et bien vite :

— Vous savez, n'est ce pas, monsieur, à qui vous devez la grève ?

Maurac dissimula la stupeur qu'une telle question lui causait, pour dire avec netteté :

— Oui. Je sais que toutes les lâches manœuvres destinées à perdre l'usine viennent de Christophe Ferrer.

Elle avait rougi, mais en signe d'acquiescement, inclina la tête. De toute évidence, elle n'attendait pas une autre réponse que celle-là.

— Mon frère n'est pas seul. Je le signale, non pour l'excuser, mais afin que vous soyez exactement prévenu.

— Je suis prévenu. Sevestre se trouve derrière lui.

— Aujourd'hui, il est «avec» lui et «près» de lui.

— Je ne comprends pas.

— Vous allez comprendre. Bien que Christophe ne me tienne plus au courant de ses affaires depuis... depuis un certain temps j'ai pu arriver à en connaître quelques détails. Lui et Sevestre se rencontrent parfois, toujours en un même endroit, que nul ne risque de soupçonner. Ils se sont rejoints ce soir même pour prendre ensemble les mesures capables de faire échouer vos dernières propositions.

— Eh bien ! interrompit Pierre d'un ton coupant, tout cela est dans l'ordre... dans l'ordre de la malhonnêteté et de la trahison. Mais qu'y puis-je ?

Sous le regard interrogateur, Thérèse baissa les yeux. Elle mordit avec violence ses lèvres avant de reprendre, comme si elle n'eût pas entendu Maurac formuler son interrogation.

L'ACTUALITÉ VALAISANNE

Un arboriculteur de Charrat auteur d'une invention révolutionnaire dans la lutte contre le gel

Nous avons déjà eu l'occasion de parler, dans le « Confédéré », des journées d'études organisées par la sous-station fédérale. Il convient tout d'abord de féliciter bien vivement M. Perraudin, directeur, pour les efforts qu'il a déployés en vue de favoriser la recherche du meilleur système de lutte contre le gel et pour l'encouragement qu'il témoigne aux praticiens et aux techniciens dans ce domaine. Il est évident qu'une protection efficace de nos cultures est d'une importance capitale pour le Valais parce qu'elle assure cette régularité indispensable non seulement à la production mais au commerce et à la consommation.

L'autre année, nous avons fait état des résultats remarquables obtenus à Saxon par M. Benjamin Gaillard par un chauffage rationnel de son abricotière. En même temps, on poursuivait les études d'un moyen de lutte par aspersion d'eau. Le mérite de M. Perraudin a été de permettre de tirer des conclusions de ces essais et d'orienter la recherche à la lumière des progrès de la science.

C'est dans ces conditions que M. Willy Chappot, fils de notre ami Adolphe, de Charrat, en collaboration avec son frère Bernard, a mis au point un système de chauffage pour lequel il a obtenu le brevet d'invention. Il s'agit de lutter contre le gel au moyen de chaufferettes à mazout, mais plusieurs éléments nouveaux révolutionnent ce moyen assez rudimentaire jusqu'ici.

On sait, en effet, que le remplissage des chaufferettes et leur allumage étaient des servitudes pénibles et délicates. Le système de M. Chappot supprime ces inconvénients. Les chaufferettes, rationnellement réparties sur la propriété, sont reliées à une citerne centrale par des tuyaux en polyéthylène. L'alimentation se fait de façon automatique, par le truchement d'une installation à air comprimé qui exerce une pression suffisante.

Le self-allumage est également prévu, grâce à un thermostat qui déclenche le chauffage dès qu'il enregistre une certaine température. Donc, plus besoin de s'occuper de remplir les chaufferettes ni de les allumer, tout se fait automatiquement.

Un autre inconvénient retenait encore les arboriculteurs : la fumée. Les progrès de la science ont permis de concevoir une combustion du mazout éliminant pratiquement toute fumée. Le système de M. Chappot tient compte de cet important facteur.

En résumé, et pour rendre plus concrète l'invention, on trouvera sur les vergers une installation de chauffage identique, par ses commodités, à celle que l'on trouve dans un appartement : il suffit de régler les commandes et le circuit se déclenche, s'arrête et repart automatiquement, commandé uniquement par la température.

Nous félicitons bien vivement M. Willy Chappot et son frère pour le progrès exceptionnel que leurs travaux font réaliser à la lutte contre le gel et nous leur souhaitons plein succès dans les recherches qu'ils continuent dans ce domaine. Leur système est déjà retenu par deux arboriculteurs de Martigny qui vont le faire installer prochainement sur leurs propriétés.

La question du prix d'achat et des frais d'exploitation pourra ainsi être suivie de près et nous ne doutons pas que des chiffres précis pourront être établis dans un proche avenir, prouvant que l'arboriculture trouve bien plus que son avantage à disposer d'un tel moyen de sauver sa production des attaques du gel.

Gérald Rudaz.

EVIONNAZ

Assemblée du parti radical

C'est samedi en la salle du 1er étage du café Pernollet à La Balmaz, mise gracieusement à notre disposition par le tenancier, que le groupe radical a tenu son assemblée annuelle.

Le président Chappuis ouvre la séance à 20 h. 50 et donne connaissance de l'ordre du jour qui est admis tacitement.

Les délibérations suivent le cours normal avec entrain et chacun peut faire valoir son point de vue avec plus ou moins de succès. Celui qui n'a pas eu gain de cause, c'est votre serviteur qui voulait à tout prix retenir le président à son poste pour encore au moins une année. Rien à faire. Le comité fut renouvelé comme suit : président, Vital Jordan ; vice-président, Coquoz César ; secrétaire, Coquoz Michel ; caissier, Jordan Claude ; membre, Jordan Roland.

On peut se féliciter du choix, avec un comité rajeuni et un président qui promet, l'avenir du groupe est assuré.

Si je n'ai pas pu retenir le président, lui par contre a eu plus de chance pour réintégrer dans ses fonctions l'ancien chroniqueur. Malgré ses protestations, il a fini par accepter, pour aussi longtemps qu'il pourra.

Et en avant le gars, pour le bien du parti et en s'inspirant de la devise « Pour devenir vieux, restons toujours... *Gai*

HAUT-VALAIS

Un enfant tué

Le petit Lorenz Amacker, fils de Fritz boulanger à Glis, 3 ans, a été happé par une auto et si grièvement blessé qu'il a succombé à l'hôpital.

Assemblée de la Fédération des fanfares radicales-démocratiques du Centre

Dimanche écoulé, 22 février, à 14 heures, ont eu lieu, à Vétroz, dans la grande salle de l'Union — élégamment décorée pour la circonstance — les assises de la Fédération des fanfares radicales-démocratiques du Centre.

Les délégués des 19 sociétés fédérées tous présents, eurent tout d'abord le privilège, en guise de bienvenue, d'entendre un concert donné par les vaillants musiciens de l'Union de Vétroz, lesquels leur présentèrent en exclusivité le morceau d'ensemble du prochain festival, dirigé avec distinction par M. Loth et intitulé « Les Gais Copins », heureuse composition de M. le prof. Genton, lui-même présent à l'assemblée.

C'est à M. Jean Cleusix, député, qu'incombait la tâche de présider les délibérations. Il le fit avec infiniment de tact et compétence, si bien que les décisions, lecture des protocoles et comptes furent acceptés à l'unanimité, dans un bel esprit de solidarité. Dans son excellent rapport, il rappela non sans mérite la parfaite organisation en 1958, du festival, par l'« Avenir » de Bagnes, les fêtes commémoratives du cinquantenaire de la « Liberté » de Fully et la journée inaugurale de la magnifique salle de l'« Abeille » de Riddes, sans oublier d'ajouter que cette année la « Concordia » de Saxon célèbre ses 95 ans d'existence, l'« Union » de Vétroz 70 et la « Liberté de Salins 40 ans.

Plusieurs personnalités étaient présentes. Nous avons eu le plaisir de rencontrer entre autres : MM. Francis Germanier, conseiller national et président d'honneur de la FFRDC, Oswald Crittin, ancien secrétaire-caissier, les députés Evéquoz et Bornet, les présidents de commune Ch. Germanier de Vétroz et F. Fournier de Nendaz et, en fin de séance, M. Max Crittin, président du PRDV.

Faits à mentionner : M. Marc Penon, président de l'« Union », en même temps que président du comité d'organisation du 67e festival, adressa en termes chaleureux la bienvenue aux participants en les assurant que tout sera mis en œuvre afin que la prochaine manifestation du 10 mai soit un succès pour la Fédération à l'instar des précédentes rencontres. A son tour, la Concordia de Nendaz, qui accepte l'organisation pour 1960, se plut à déclarer, par l'entremise de MM. Charly Lathion, son président, Ch. Glassey, président du parti radical de Nendaz et A. Bornet, député, qu'elle tiendrait son rôle avec enthousiasme et foi dans l'avenir.

Le centenaire du « Confédéré », fixé pour l'an prochain, fit l'objet d'une décision importante de la part des délégués, celle de participer activement au jubilé important de notre organe politique par la collaboration des sociétés sœurs.

Telle réunion, relatée brièvement, fut en tous points réussie. Qu'il nous soit permis pour conclure, de remercier de tout cœur la fanfare « L'Union » pour son accueil hospitalier, ceci quelques heures avant sa brillante soirée-concert qui attirera foule de mélomanes et d'amis.

Et maintenant, bons vœux pour le deuxième dimanche de mai, véritable landsgemeinde musicale et politique, et fructueuse activité aux zélés animateurs.

RIDDES

Soirée du parti radical

C'est la première fois que les radicaux de Riddes se réunissaient dans la salle de l'« Abeille » pour faire honneur à une excellente choucroute servie à point et rapidement, sous les ordres de M. Marius Bazzoni, gérant du restaurant Valésia, qui avait fait appel à l'aide de M. Paul Monnet et d'un groupe de dames dévouées.

A l'apéritif, M. le député Jules Monnet, président du parti radical, salua les invités, MMes Aloys Copt et Arthur Bender, ainsi que les autorités communales. Dans une allocution condensée et percutante, il exposa la situation du parti local en insistant sur le besoin de cohésion qui peut seul mener une formation politique à la victoire.

M. J. Monnet ne manqua pas de mettre en garde son auditoire contre les agissements d'un groupe de citoyens dissimulant sous une étiquette inoffensive une ambition démesurée et pour le moins injustifiée qu'il entend satisfaire par des moyens machiavéliques.

A son tour, M. Ernest Lambiel, président de la commune, fit ressortir les principales réalisations d'une administration tout à la fois progressiste et prudente. Notre président se montre partisan d'un budget précis qui prévoit non seulement les dépenses de la collectivité, mais aussi et surtout les moyens d'y faire face, d'autant plus que les projets à mettre en chantier dans l'immédiat ou dans un proche avenir sont :

l'achèvement des travaux de goudronnage de quelques tronçons internes et la route des Mayens, avec les diverses améliorations qu'elle impose.

Les deux orateurs ont recueilli les vifs applaudissements d'un parti radical qui tenait à leur exprimer sa reconnaissance pour le dévouement et la bonne gestion dont la commune tout entière a bénéficié.

Au dessert, Me Arthur Bender, président de l'association radicale du district de Martigny, commenta l'activité de section de diverses communes, et il émailla ses propos de quelques données numériques qu'il est bon parfois de se remettre en mémoire.

Pour sa première apparition dans la section du parti radical de Riddes, Me Bender donna son point de vue sur l'administration de la commune, et il prodigua encouragements et compliments aux radicaux riddans, tout en leur recommandant de veiller au grain.

Chaleureusement applaudi, l'orateur céda la place à Me Aloys Copt que ses accaparantes mais passionnantes fonctions de secrétaire du PRDV autorisent à parler du radicalisme valaisan en termes qui situent avec précision la démarche actuelle de notre groupement politique et les idées-force qu'il entend lancer et développer dans l'accomplissement de son programme de 1959.

Me Copt relève, tout comme Me Bender, la bonne marche de la section de Riddes et il termine son allocution en faisant appel à l'enthousiasme qui doit nous permettre de donner quotidiennement à notre doctrine une forme concrète, transposée dans les actes.

Les représentants du PRDV ont également fait allusion à la prochaine campagne électorale pour le renouvellement du Conseil national. Leurs précieux renseignements sont de nature à stimuler les abstentionnistes même les plus convaincus...

Une partie récréative animée par un groupe de musiciens de l'« Abeille » et par des chants prolongea cette soirée dont l'ambiance fut excellente en tous points.

Notons encore que les dames avaient répondu en grand nombre à une invitation qu'elles n'ont sans doute pas regrettée, à voir le plaisir qu'elles éprouvèrent tant à suivre les exposés politiques qu'à participer aux joies d'une rencontre dont elles ont partagé le succès.

Nous exprimons nos remerciements au comité du parti radical, à l'« Abeille », à la Jeunesse radicale, au gérant du Valésia, au maitre-queux, aux serveuses, en un mot à tous ceux et celles qui nous font espérer une prochaine réédition, dans le même esprit de parfaite entente et de cordialité.

A MMes Copt et Bender, nous adressons nos vœux de fructueuse activité et nous leur savons gré d'avoir pris un contact direct avec l'une de leurs sections qui ne demande qu'à réaliser leurs souhaits et suivre leurs directives. J.

NENDAZ

Jeunesse politique et sports

Il fallait l'audace des responsables de notre jeunesse pour tenter de vouloir grouper ainsi, un dimanche après-midi, les jeunes à une assemblée politique. C'était certes vouloir ignorer l'attrait du ski et autres sports. Avec raison, nos jeunes choisissent de se divertir, de se fortifier agréablement par la pratique du sport. Celui-ci est nécessaire à la santé.

Les rencontres politiques sont aussi vitales à une communauté. Nombre de nos jeunes ne paraissent pas l'avoir compris. Et toutefois, notre rencontre de dimanche qui ne se chiffra que par une présence restreinte, ne peut point être accusée d'échec. Elle atteint son but premier : la réorganisation de notre mouvement. Des réunions antérieures permettront une éducation de base qui semble faire défaut. Les sous-sections ont découvert leurs responsables. Prochainement, ceux-ci s'inquiéteront de présenter aux membres leur carte de participation. Nous sommes certains que nombreux seront les jeunes qui répondront à cet appel.

En l'absence de M. Vogt, M. F. Fournier, président, souligna les raisons de notre assemblée, les intérêts, pour la jeunesse de présenter un groupement fort, solide. Chacun ne peut soutenir une lutte isolée dans notre monde actuel. Ce qu'une seule énergie ne peut, le groupement le pourra. Appelée à défendre des intérêts vitaux, toute une jeunesse se doit de prouver son idéal.

Il appartenait à M. C. Glassey, président du parti, de rappeler les étapes de notre groupement, de marquer les jalons de la réussite entreprise dans une saine coalition qui ne saurait diminuer les forces respectives, mais au contraire les intensifier. Des leçons du passé, nous devons tirer les buts de l'avenir. La jeunesse doit participer à cet effort pour une vie meilleure, à cette lutte pour notre idéal.

Que nos autorités, jeunes et moins jeunes qui ont bien voulu participer à cette journée soient remerciés. Notre jeunesse vit et prospère.

CHAMOSON

† Louis Giroud

Avant-hier a été enseveli à Chamoson M. Louis Giroud, décédé à l'âge de 60 ans. La Jeunesse radicale, avec sa bannière, ainsi qu'un long cortège de parents, amis et connaissances ont accompagné au champ du repos ce citoyen profondément attaché à nos idées.

Nous présentons nos sincères condoléances à toute la famille.

Nouvelle société

Une fois encore, les amateurs de théâtre chamosards ont eu le plaisir d'apprécier la « Troupe du Château » de Martigny. Ils le durent à la société de gymnastique féminine « Culture physique de Chamoson ». Celle-ci eut en effet l'excellente idée de faire appel à la troupe de M. Rabaglia, à l'occasion de sa soirée annuelle, qui fut parfaitement réussie. Un public très nombreux réuni à la grande salle de la coopérative, applaudit « La Maison du Printemps », comédie en 3 actes de F. Millaud.

Pour tous ceux qui avaient déjà vu la « Troupe du Château » dans « Georges et Margareth » et « Treize à table », cette nouvelle production ne pouvait être qu'un plaisir renouvelé et pour les autres une agréable surprise. Les applaudissements chaleureux qui sanctionnèrent la fin du spectacle devaient d'ailleurs confirmer cette prévision.

Il faut féliciter ici la troupe de M. Rabaglia qui a interprété avec beaucoup de bonheur une comédie spirituelle qui exigeait de la part des acteurs du tact, de la finesse, de la variété dans l'expression et dans les attitudes. Dire que ces exigences ont été remplies à la perfection serait exagérer. Ce qui ne l'est pas en revanche, c'est d'affirmer que les membres de la troupe aiment le théâtre et qu'ils font leur possible pour satisfaire avant tout ses impératifs. Chacun s'en rendit compte lorsqu'il apprit que le groupement martignerain se produisait bénévolement, la société organisatrice étant toute nouvelle et n'ayant ainsi que fort peu de moyens financiers. Je m'en voudrais de passer sous silence le nom de la fondatrice de la gym dames de Chamoson, Mme Charles-Marie Crittin, avocat. Elle en est, d'ailleurs, la monitrice capable et dévouée. Merci encore à la « Troupe du Château » et vive la nouvelle gym dames !

Le chroniqueur.

CHARRAT

Concert de l'Indépendante

La fanfare municipale « L'Indépendante » donnera son concert annuel le samedi 28 février.

Cette soirée est plus particulièrement réservée aux membres passifs et aux invités de la société. Cependant, les personnes qui ne seraient pas en possession d'une carte pourront la demander à l'entrée de la salle.

Le « Confédéré » publiera, vendredi, le programme de ce concert préparé avec soin par les musiciens de l'« Indépendante » et leur dévoué directeur, M. Jean Monod.

Donnez votre sang !

La Croix-Rouge procédera, le 5 mars, à 20 heures, à sa collecte annuelle de sang. Nous recommandons à toutes les personnes en bonne santé de faire ce geste qui contribuera à sauver des vies humaines. Nous rappelons qu'il n'est pas nécessaire de posséder une carte de donneur, mais qu'il suffira de se présenter, à la salle de gymnastique, pour l'heure indiquée.

Collaboration Vaud - Valais dans l'affaire du pétrole

Un récent article du « Bund » a souligné que la construction de la raffinerie de pétrole et du pipe-line se heurterait à de grosses difficultés. Le « Bund » en a fait un inventaire détaillé : tort porté à la navigation rhénane et aux transports par chemin de fer et par route, atteinte éventuelle à la neutralité du fait que le pays serait tributaire d'un seul fournisseur : l'Italie, etc.

Il est certain que le projet de raffinerie se heurtera à pas mal de difficultés. Mais l'article du « Bund » paraît les souligner essentiellement par crainte de désavantager l'économie suisse alémanique. Or, ces craintes ne paraissent pas fondées, puisque de toute manière, le pétrole raffiné sera transporté par chemin de fer ou par route dans les diverses régions de Suisse. Au surplus, n'est-ce pas un avantage pour la sécurité des transports que de construire un pipe-line !

Quant à la réalisation en Suisse romande, la collaboration Vaud-Valais est indispensable. Si le projet prend corps, un nombre important d'ouvriers sera occupé dans la raffinerie et les industries annexes. Ces industries devront s'installer sur le territoire des deux cantons. Mais il est difficile de dire, aujourd'hui déjà, quelles seront les industries annexes et qui les créera. Pour le moment, il faut faire aboutir la raffinerie, si possible en sauvegardant les intérêts des deux cantons : partage des impôts, du personnel, et, dans la mesure compatible avec les exigences techniques, partage des installations.

Aujourd'hui, le plus important est que la Suisse sache qu'il n'y aura pas de guerre du pétrole Vaud-Valais. Or, les instances intéressées se sont prononcées sans équivoque pour la collaboration. Et comme il y aura probablement des interpellations aux Chambres fédérales à ce sujet, la Suisse romande pourra présenter un front commun sur la question. h. r.

ISERABLES

Décès de la doyenne

La population d'Isérables a accompagné hier au champ du repos Mme Marguerite Lambiel. Elle était la doyenne de la commune, ayant atteint le grand âge de 97 ans. Nous exprimons à toute la famille nos sentiments de vive compassion.